

## Quand le vent débarque, bonsoir !

Par **Zephyr**, le **19/10/2011** à **21:34**

Bonsoir à tous. [smile4]

Pour faire simple je suis une jeunette. Première année de licence en D.U droit anglo-américain.

J'ai découvert ce site / forum bien sympa en cherchant une définition de "justice constitutionnelle" (car je suis un peu en galère pour l'un de mes TD de Droit constitutionnel >. Pour le peu de Droit que j'ai fais depuis le début de cette année, j'adore (j'suis un peu larguée parfois mais je trouve ça super intéressant).

Hmm, je crois que c'est à peu près tout.

PS: faut faire gaffe j'ai tendance à réfléchir / penser à "voix haute" à l'écrit ;P

Amitiés,  
Zephyr

Par **alex83**, le **19/10/2011** à **23:56**

Bonsoir,

Bienvenue =)

Par **Zephyr**, le **20/10/2011** à **05:38**

Merci beaucoup à vous deux ! :D

Par **Camille**, le **20/10/2011** à **09:00**

Bonjour et bienvenue,  
[citation]

PS: faut faire gaffe j'ai tendance à réfléchir / penser à "voix haute" à l'écrit

[/citation]

C'est-à-dire ? [smile25]

Par **Zephyr**, le **20/10/2011** à **19:33**

Ben disons que je parle, je parle (non, non je vous assure je suis très timide en réalité)et puis là où on s'y attend le moins ben je commente moi-même ce que je dis (je sais, je suis un peu psycho sur les bords on me l'a déjà dis --").

C'est simplement ça (enfin 'simplement'... tout est relatif).[smile4]

Par **Zephyr**, le **21/10/2011** à **08:56**

Non. En fait, on fait beaucoup plus de droit français en première année (pour acquérir les bases).

Après on a un cours magistral de civilisation britannique et un cours magistral de droit consitutionnel anglais (au deuxième semestre on fera la même chose mais côté américain). Au niveau des TD on a un peu plus d'anglais qu'en cours magistral (heureusement j'ai envie de dire >.

Par **Camille**, le **21/10/2011** à **08:58**

Bonjour,

[citation]

Ben disons que je parle, je parle (non, non je vous assure je suis très timide en réalité)et puis là où on s'y attend le moins ben [s]je commente moi-même ce que je dis[/s] (je sais, je suis un peu psycho sur les bords on me l'a déjà dis --").

C'est simplement ça (enfin 'simplement'... tout est relatif)[/citation]

Oui mais quand il s'agit de soliloquer/réfléchir/raisonner sur un problème de droit ardu, ce n'est pas du tout une mauvaise méthode (sauf dans un "pensum" à remettre à un prof, bien sûr).

S'interroger à haute voix et se répondre à soi-même est souvent un bon moyen d'avancer. Si c'est ce que vous avez voulu dire.

[smile25]

Par **Zephyr**, le **21/10/2011** à **09:05**

Hmm pas exactement en fait. Sur les copies ce "côté-là" n'existe pas du tout en fait. C'est sur les forums, les blogs, des les discussions en générale. Et du coup ça en fait rire certains, ça en surprend d'autre. C'est pour ça que je préviens (faut imaginer que quand ça arrive il y a un

panneau \*âmes sensibles s'abstenir de lire\*).

Parce que franchement, je me vois mal me parler à moi-même sur une copie. [smile7]